



Athlétisme Calade Val de Saône
Stade Le Mouton - 43, rue Mirabeau
69400 Villefranche - Tél/Fax : 04-74-62-94-14

Athle.acvs@free.fr
<http://athle.acvs.free.fr>

Athlétisme Calade
Val de Saône



Réunion du 3 Mai 2006

PRESENTS : J.C. PASSAVY- M. PERRIN -C. BERNAVON - G. COLIN – C. & P. LAVIEILLE – J.C. CARRIER – G & M. FRACHE –
ASSISTE : J.C.GUERINEAU
EXCUSES : J. CANOLLE - V. DUVERNAY – A. LEBARD– J.VILLON - P. VALENTIN

1/ **DIVERS**

- L'ACVS a reçu un bon d'achat de 550 € pour sa troisième place du challenge départemental de cross à valoir sur un catalogue précis de O'JUMP avant fin juin. Les sections locales feront part à Philippe de leurs besoins pour un groupé.
- La Mairie de Villefranche a annoncé à l'EAV une subvention de fonctionnement de 15000 € et 6097 € pour le meeting plus une participation de 1200 € pour le buffet du meeting.
- A titre exceptionnel une subvention de 5500 € a été débloquée pour la réfection des aires de sauts du stade et 3500 € pour l'achat de matériel.
- BILAN FREJUS : coût 5886 € sans le transport (3100 €) et sans la participation d'athlètes. Le stage s'est bien passé mais d'autres pistes seront explorées avec LARA pour un stage moins onéreux. Si les entraîneurs qui encadreraient le stage veulent bien faire un bref compte-rendu, nous pourrions l'ajouter au prochain PV.

2/ **COMPETITIONS**

A/ Interclubs

Le premier tour aura lieu à Parilly le Dimanche 7 mai avec un déplacement en voiture individuelle. RV sur place à 11 h. La compétition est mixte avec un seul classement et malheureusement quelques trous sont à craindre dans l'équipe.

B/ Championnats du Rhône benjamins minimes du lundi 8 mai

Organisés au stade Jean Le Mouton à partir de 10h00

Rendez vous à 9 heures pour la mise en place et la composition du jury, appel à toutes les bonnes volontés. Demander au CAR la prise en charge des casses croûte jury (300/400€)

C/ Critériums régionaux vétérans

Organisés au stade Jean Le Mouton le Samedi 22 avril, 170 participants avec un jury réduit obligeant les compétiteurs à s'autogérer. Très bonne ambiance.

D/ Championnats LARA

Organisés à Saint Etienne les 10 et 11 Juin. Des minimas sont instaurés privilégiant les participants des championnats du Rhône.

3/ **CALADOISE**

La réunion de remerciements s'est bien passée à l'OSV. Le bilan financier se traduit par un bénéfice de 3500 € environ.

4/ **MEETING 2006**

- Nous avons exposé notre problème de budget à l'adjoint aux sports de la ville de Villefranche lors de la réunion spéciale meeting liés au non versement de la subvention de 3049 € du conseil général. Ce dernier va appuyer notre demande de subvention auprès de la communauté d'agglomération.
- Le groupe CASINO va s'occuper du buffet avec l'OSV dans le cadre d'un accord de partenariat avec la ligue.
- Le président a trouvé un sponsor pour financer les programmes (BOSGIRAUD).
- Bien que les billets de tombola aient été remis très tôt aux athlètes et dirigeants, leur retour est très lent...

5/ DIVERS

- Le Comité du Rhône veut former des officiels « chronos électriques ». Appel à candidatures, l'objectif est d'avoir dans chaque club une personne qui sait le faire fonctionner.
- L'EAV remboursera les frais de déplacements en voiture particulière pour les compétitions éloignées à 0,15 € du kilomètre plus les frais éventuels de péage et aux frais réels sur justificatifs pour les autres compétitions avec accord préalable du bureau ou du directeur technique.
- Mireille a été contactée par une société de vente de vêtements en ligne qui propose de vendre toute une gamme de vêtements de sport aux couleurs du club avec paiement direct des licenciés et remise au club.
- Le siège de l'ACVS est transféré 43 rue Mirabeau à Villefranche pour mise en conformité avec les statuts du Comité.
- Le club a reçu le label N+4 (mieux que l'ESL et L'Entente Grand Lyon !)

Prochaine réunion le Lundi 29 mai à 19 Heures à NEUVILLE